



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

Arrondissement de Toulouse

## MAIRIE DE BOULOC

55, rue Jean-Jaurès – 31620 BOULOC – Tél. 05 62 79 94 85  
[communication@mairie-bouloc.fr](mailto:communication@mairie-bouloc.fr) - [www.mairie-bouloc.com](http://www.mairie-bouloc.com)

Réservé à l'administration :

- Attestation d'assurance
- Caution
- Chèque location
- Kbis

### LOCATION DE SALLES COMMUNALES

Raison sociale .....

Nom .....

Prénom .....

Adresse : .....

Téléphone portable : ..... Courriel : .....

Est autorisé(e) à occuper :

- La salle Garonne – *Capacité d'accueil 10 personnes – 17m2*
- La salle Pyrénées – *Capacité d'accueil 15 personnes – 19m2*

Le ..... de .....h à .....h

Sous réserve d'acquitter un droit de location de : **(Chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC)**

➤ Salle Garonne

- 1 heure : 12.00 € TTC
- ½ journée : 20.00 € TTC
- 1 journée : 40.00 €TTC

➤ Salle Pyrénées

- 1 heure : 15.00 € TTC
- ½ journée : 30.00 € TTC
- 1 journée : 50.00 €TTC

➤ Prêt du rétroprojecteur

- 10.00 € TTC

- 1) Le bénéficiaire devra se conformer au règlement d'utilisation et notamment être en possession d'une police d'assurance destinée à garantir les risques liés à l'occupation et déclare avoir pris connaissance du règlement qui lui a été remis.
- 2) La présente autorisation est individuelle. Son bénéficiaire ci-dessus désigné ne pourra la céder à un tiers sous peine de retrait immédiat.
- 3) Le bénéficiaire s'acquittera d'une caution d'un montant de 100.00 € (*à remettre à la remise des clés*).
- 4) Le bénéficiaire se verra remettre un double de cette présente autorisation.

**En cas d'urgence, il pourra contacter la mairie au : 05.62.79.94.94**

Fait à BOULOC , le

Le bénéficiaire

Le Maire Adjoint,  
Anne-Marie FERNEKESS